

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL du
SYNDICAT MIXTE DU SCoT ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 19 décembre 2023 à 18h30, le Comité syndical s'est réuni à Mauves sous la présidence de Lionel BRARD, Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames CLEMENT, CHOVIN, FOURNIER, GENTIAL, GUILLON, JAUBERT, LAMBERT, ROSSI et Messieurs BARNERON, BELLIER, BONNET, BRARD, CHAUMONT, DUCLAUX, EYSSAUTIER, GAUTHIER, HOURDOU, LABADENS, ROBIN, VALETTE, VALLA, VASSY

Pouvoirs : de CHAZAL à BRARD, de DARD à EYSSAUTIER, de GIRARD à GUILLON, de MORIN à VALETTE, de PLACE à BARNERON, de VALLON à GAUTHIER.

Date de convocation : 8 décembre 2023 - Nombre de délégués en exercice : 42 - Nombre de délégués présents : 22 - Nombre de pouvoirs : 6

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2024

Vu l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales stipulant que l'exécutif présente au comité syndical, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires et que ce rapport donne lieu à un débat au comité syndical,

Considérant la présentation du rapport d'orientation budgétaire du syndicat mixte au comité syndical annexé à la présente,

Entendu le rapport du vice-président,

Considérant le débat qui s'en est suivi,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

Pour : 22 délégués dont 6 disposants d'un pouvoir représentant 28 voix

Contre : 0

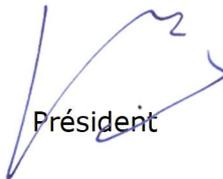
Abstention : 0

DECIDE,

- **de prendre acte** du débat d'orientation budgétaire,
- **d'autoriser** la transmission du rapport d'orientation budgétaire au Préfet (annexé à la présente).

Ainsi fait et délibéré le 19 décembre 2023 et ont signé au registre tous les membres présents.

Lionel BRARD



Président